

• CONTRÔLE D'ACCES DÉCHÈTERIES

Pour rappel, le Pass' déchets, mis en place depuis le mois de juillet dernier, **est obligatoire à compter de janvier 2024.**

ACCES DECHETERIES
On y pass' !

En 2024, il faudra présenter un pass pour rentrer sur les déchèteries de la CCOV.

badge physique ou e-badge

Création du pass sur le site Internet : www.ccov.fr

Dès maintenant, créez votre compte pour obtenir votre pass CCOV déchets :

- 1) Aller sur www.ccov.fr et cliquer sur le lien indiqué
- 2) Cliquer « demandez votre compte » et remplir les champs demandés (1 seul compte par foyer)
- 3) Cliquer sur le lien reçu par mail (vérifiez vos courriers indésirables)
- 4) e-badges : Télécharger l'application CCOV déchets sur votre téléphone et activer le QRCode avec le code reçu par mail.

Besoin d'aide pour créer votre pass ?

Si vous souhaitez obtenir de l'aide, merci de vous présenter aux permanences suivantes, munis de votre carte grise et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Permanences dédiées aux créations des pass du 17 juillet au 31 décembre 2023
(hors jours fériés et fermetures exceptionnelles)

France Services Châtenois	6 rue des Halles, Châtenois	Lundi et Jeudi : 9h - 11h30
France Services Liffol le Grand	11 rue de l'Orme, Liffol-le-Grand	Vendredi Sur rdv 03 29 06 60 25
CCOV Neufchâteau	2 bis av François de Neufchâteau, Neufchâteau	Mardi et Jeudi: 9h - 11h30 Mercredi : 9h - 11h30 et 14h - 16h
France Services Neufchâteau	5 square des Anciens d'Indochine, Neufchâteau	Lundi et Jeudi : 14h - 16h Vendredi : 9h-11h30

L'objectif départemental est de réduire de 15% le recours à l'incinération.
Dans la benne « tout venant » (appelée également « non recyclables ») :

Pas de déchets en sacs Pas de litières Pas de textiles

Gravats ou végétaux

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

Tous les emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes, sacs, films...)

Emballages en métal (boîtes de conserves, canettes, aérosols)

Bouteilles et flacons en plastique vides

Emballages et briques en carton

Tous les papiers et journaux (magazines, enveloppes...)

SAC JAUNE

• Recyclage : quoi mettre dans mon sac jaune ?

Papiers, cartons, plastiques, barquettes, verres... **vous hésitez parfois entre le sac jaune ou la poubelle grise au moment de jeter un déchet ?**

-->Les produits que vous pouvez jeter dans le sac jaune sont :

- **Les magazines et les journaux en papier** : journaux, magazines, publicités, enveloppes...
- **Les conserves et emballages en métal** (acier et/ou aluminium): les canettes, les boîtes de conserve, les aérosols, ...
- **Les emballages alimentaires en carton** : les briques de lait, briques de jus de fruits, les cartons de gâteaux, de céréales ou le carton entourant vos yaourts...
- **Les bouteilles et les flacons en plastique** : les bouteilles d'eau, d'huile, les flacons de shampooing ou de gel douche...
- **Les barquettes alimentaires** : jambon, viande, beurre...
- **Les boîtes alimentaires, pots et tubes** : crème, glace, dentifrice ...
- **Les sacs et films plastiques** : sac de surgelés, sacs en plastique...

N'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

• NOUVEAUTÉ : LE GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Le **guichet unique** (ou point d'information des familles) va **simplifier les démarches** dans la recherche des modes de garde des enfants de 0 à 3 ans.

Créé en janvier 2024, il permettra aux familles de bénéficier, gratuitement et en un seul et même lieu, de tous les renseignements utiles et pratiques dont elles ont besoin pour choisir le mode de garde de leur enfant, en individuel ou en collectif.

>> **Un lieu unique pour vous renseigner**

Accueillies par une professionnelle de la petite enfance, les familles seront informées sur les caractéristiques des **différents modes d'accueil existants sur le territoire de la CCOV**. Elles seront ensuite guidées vers le mode d'accueil qui correspondra le mieux à leurs besoins, et accompagnées **sur toutes les démarches d'inscription de l'enfant**.



Les parents peuvent également faire une demande en ligne à l'adresse:

<https://monenfant.fr/faire-une-demande-de-mode-de-garde-en-ligne>

Pour tout renseignement : Relais Petite Enfance au **03.29.94.33.24** ou relaispetiteenfance@ccov.fr

• PISCINE : STAGES DE NATATION DURANT LES VACANCES DE FÉVRIER 2024

La **piscine intercommunale** propose des **stages de natation enfants** (plus de 6 ans) durant les vacances de février 2024.

Ces stages durent **une semaine** et comptent **5 séances d'1 heure**.

Tarif : **35 €** (résidents CCOV) et **45 €** (non-résidents CCOV)

Inscriptions au **03.29.94.18.60** ou aux horaires d'ouverture de la piscine / paiement à l'inscription.



• WIMOOV : « 1 VÉHICULE POUR L'EMPLOI »

L'association **Wimoov** a pour ambition, avec ses équipes et ses partenaires, d'**accompagner tous les publics en situation de fragilité vers une mobilité autonome, durable et responsable**.

Un conseiller « Wimoov » a récemment pris place au sein de **France Service Neufchâteau** (5 square des anciens d'Indochine - **03.29.95.61.20**).

En fonction des problématiques individuelles de mobilité, les personnes accompagnées pourront **bénéficier de conseils** et de **solutions pour améliorer leurs déplacements**.

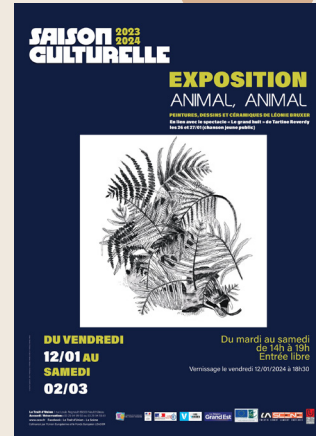
>> Sous conditions et après la réalisation d'un diagnostic mobilité auprès du Conseiller Wimoov, des véhicules pourront notamment être mis à disposition de **personnes en parcours vers l'emploi**, à savoir des **voitures électriques sans permis** et des **vélos à assistance électrique**.



- LES RDV A NE PAS MANQUER DU 15/01 AU 15/03/2024

HEURES MUSICALES

Audition d'élèves de différentes classes
Mercredi 7 février 2024 à 18h
 Auditorium de l'école de musique



EXPOSITION «ANIMAL, ANIMAL»

Vernissage le 12 janvier 2024 à 18h30
Du 12/01 au 02/03/2024
 Le Trait d'Union



LA NUIT DES ROIS

Théâtre
19/01/2024 à 20h30
 Le Trait d'Union



LE GRAND HUIT

Chanson jeune public
27/01/2024 à 15h00
 Le Trait d'Union



MICHELINE

Danse très jeune et jeune public
10/02/2024 à 10h30
 Le Trait d'Union



MOLO TOUR

Spectacle familial
17/02/2024 à 15h00
 Le Trait d'Union